

Bienvenue au Laboratoire de Physiologie Digestive

L'acceptation d'un stage dans le laboratoire oblige au respect des règles de fonctionnement du laboratoire. Le non respect de ces règles entraînera la résiliation de la convention de stage.

Pendant le stage

- Règles générales

1. Les stagiaires doivent avoir une tenue décente aussi bien vestimentaire que comportementale.
2. Dans le laboratoire, il est de règle de respecter les croyances philosophiques et religieuses de tout stagiaire. En conséquence, tout prosélytisme est strictement interdit.
3. Chaque poste de travail sera muni d'un cahier de saisie destiné à consigner l'avancement du travail effectué, les difficultés rencontrées, etc.

- Clés du Laboratoire

1. Tous les jours, chaque stagiaire devra s'assurer d'être en possession de la clé n°38 du laboratoire, qu'il devra se procurer au point sécurité à l'entrée principale. La première fois, le stagiaire devra se munir d'une pièce d'identité afin que les agents de sécurité lui délivrent la clé.
2. En fin de journée, le dernier stagiaire qui quittera le laboratoire
3. Devra éteindre les lumières et fermer le laboratoire
4. Rendre la clé au service de sécurité

- Poste de travail

1. Pour chaque sujet, un poste de travail sera attribué. Il sera affecté à un stagiaire ou un groupe de stagiaire pendant toute la durée du stage.

2. Le stagiaire ou le groupe de stagiaire devra veiller à entretenir quotidiennement son poste de travail.
3. En cas d'utilisation d'un PC, les étudiants devront créer un répertoire de travail spécifique.
4. En fin de stage, les étudiants devront désinstaller tous les logiciels qu'ils auront personnellement installé.

- Accès Internet

Le laboratoire dispose de 10 postes d'accès à Internet. Ces postes sont destinés au travail. Toute utilisation personnelle de ces accès devra être limitée au maximum et réservée aux heures de pause.

La consultation de sites pornographiques, en violation des règles générales ou pour un usage personnel est strictement interdite.

- Imprimantes

Le laboratoire dispose de plusieurs imprimantes destinées à l'impression des documents nécessaires à la réalisation du stage.

Rappelons qu'une imprimante n'est pas une photocopieuse!

- Téléphone

1. Le laboratoire dispose de 4 lignes téléphoniques distinctes. Ces postes sont destinés au travail. Toute utilisation personnelle de ces lignes devra être limitée au maximum et réservée aux heures de pause.
2. Les appels non professionnels vers la province et l'étranger devront recevoir une autorisation préalable. Leur nombre et leur durée devront être réduits au minimum.
3. En cas d'urgence, lorsque le Dr Bouchoucha est en consultation, vous pourrez le joindre à l'hôpital Avicenne à Bobigny au : 01-48-95-74-32.
Service Annexe : 01-48-95-74-31/30.
4. En cas de problème matériel, vous pourrez joindre le service technique de l'Hôpital Broussais au 01-43-95-33-44

- Repas

1. Les stagiaires peuvent accéder au réfectoire du personnel de l'hôpital Broussais au tarif étudiant. En tant que stagiaire, vous bénéficiez de tickets repas à prix réduit (Prix 01/02/2007).

❖ Ticket à l'unité : 2,07 €

❖ Carnet de 10 tickets : 20,70 €

Vous pourrez les acheter à l'accueil principal (bâtiment Maurice Raynaud, porte 8). N'oubliez pas de vous munir de votre attestation de stage.

Le réfectoire se trouve dans l'Institut de Puériculture, arrêt T3 : Porte de Vanves.

2. Ceux qui le désirent peuvent également prendre un café, un thé ou leur repas dans l'office du laboratoire.
3. Il est strictement interdit de boire ou de manger en dehors de l'office.
4. Les stagiaires sont responsables de l'entretien des tasses et couverts utilisés.

En fin du stage

- Les stagiaires devant rédiger un rapport

devront le faire au cours des deux dernières semaines de stage en s'aidant des notes prises au cours du stage.

- Les stagiaires ne devant pas rédiger un rapport

devront rédiger un mémoire destiné à décrire leur réalisation et/ou l'avancement de leur projet en s'aidant des notes prises au cours du stage.

- Les stagiaires devant réaliser une présentation orale

pourront utiliser les logiciels présents dans le laboratoire pour s'aider dans la réalisation de leur présentation.

Après le stage

- Site web du laboratoire

Les stagiaires qui le désirent pourront laisser leur coordonnées (photos, CV, site web, etc.) et leur rapport sur le site du laboratoire.

- Réalisations effectuées durant le stage

1. Tous les travaux effectués durant le stage (programmes, maquettes, expériences, etc.) sont la propriété du laboratoire et par son intermédiaire de ses organismes de tutelle (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris et Université Paris V).
2. Toute présentation ou réutilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du directeur du laboratoire ou de son représentant.